

# LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 9 JUILLET, 1864.

No. 28.

## Traitement des Instituteurs ; négligence à le payer ; moyens de l'augmenter.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, parlé des faibles salaires accordés généralement aux instituteurs, et de la négligence bien condamnable qu'on apporte à les payer ; mais comme cette question est de la plus haute importance, que les abus sur ce point vont en augmentant chaque année, nous revenons sur ce sujet, au risque de nous répéter.

Il est aujourd'hui impossible de se le dissimuler : si, d'un côté, la classe enseignante s'est sensiblement améliorée sous le rapport des mœurs, de la science, du dévouement et de toutes les qualités propres à rendre les instituteurs dignes de l'état si utile qu'ils ont embrassé ; si nous les voyons se réunir trois fois l'année pour conférer ensemble sur les meilleures méthodes d'enseignement, et cela, pour la plupart, au prix de grands sacrifices ; bien plus, si nous avons vu des instituteurs, après plusieurs années passées dans l'enseignement, quitter leur école et même leur famille pour aller s'asseoir humblement sur les bancs de l'École Normale, afin de perfectionner leur instruction ; d'un autre côté, nous voyons son bien-être matériel toujours dans le même état, sans aucun progrès réel.

C'est avec une douleur bien sensible que nous le disons : tous les efforts qu'ont faits les instituteurs jusqu'à ce jour pour se mettre à la hauteur de leur mission ; tout le zèle qu'ils ont déployé pour acquérir les connaissances nécessaires, qui les rendent capables d'opérer le plus grand bien possible, les progrès réels et immenses opérés parmi eux, tant sous le rapport du savoir, du dévouement, du courage, que sous celui des mœurs et de l'intelligence, tous ces progrès n'ont pas eu, comme dans toutes les autres professions, le résultat tout naturel de leur procurer le bien-être matériel, une augmentation dans les salaires, une plus grande part de l'attention publique ; en un mot, malgré les nombreux sacrifices qu'ils se sont imposés pour le bien du pays, le pays n'a rien fait pour eux. Ils sont restés aussi mal payés, leur sort est aussi incertain, l'avenir est aussi sombre qu'il y a dix ans.

En jetant les yeux sur ce qui se passe partout dans le Bas-Canada, nous ne voyons que des choses propres à décourager, à alarmer les hommes les plus décidés à se sacrifier pour le bien de la jeunesse.

A part quelques paroisses où un instituteur reçoit £80, et ces paroisses sont extrêmement rares, plus rares croyons nous qu'il y a dix ans, les autres municipalités ne paient que de £30 à £50, quelques-unes néanmoins donnent de £60 à £70, mais c'est le petit nombre. Dans beaucoup de municipalités, même très-riches, on paie £30 pour la principale école de la paroisse, et pour les autres, de £15 à £20.

Nous reproduisons de nouveau les chiffres que nous avons cités dans un autre article, et qui démontrent que 17 Instituteurs seulement reçoivent au delà de \$400, 36 de \$300 à \$360, un certain nombre de \$200 à \$260, le plus grand nombre, les 5/6 au moins, n'ont que \$60 à \$160.

En confrontant ces salaires avec ceux qui étaient accordés il y a 12 ou 15 ans, on se convaincra que les salaires de \$300 et au-delà sont en plus petit nombre aujourd'hui qu'alors, malgré que beaucoup d'académies et d'écoles-modèles reçoivent depuis quelques années une subvention spéciale. Nous ferons remarquer cependant que les salaires de £40 à £60 sont en plus grand nombre aujourd'hui qu'autrefois : ce qui est dû à l'établissement des écoles-modèles.

Maintenant, examinons les causes qui portent les commissaires d'école à ne donner que les plus petits salaires possibles, et à les diminuer chaque année autant qu'ils le peuvent. Est-ce apathie pour l'instruction ? Nous ne le croyons pas absolument. Le peuple canadien aime l'éducation ; il comprend la nécessité de faire instruire ses enfants. Est-ce parce que les commissaires, étant pour la plupart sans instruction, ne savent pas apprécier le mérite d'un homme instruit ? Est-ce qu'ils ne savent pas qu'un instituteur qui a fait des sacrifices pour s'instruire, doit recevoir plus qu'un journalier ou un domestique ? Nous ne pensons pas que l'ignorance soit encore la véritable cause des faibles salaires, puisque dans les municipalités où les commissaires sont instruits, les salaires sont sou-